



Bilan des 3 ans de TEN, 2021-2023 à Marigny les Usages

TEN : BILAN 2021-2023

Principaux thèmes du dossier TEN de 2020:

1 - ACTIONS EN FAVEUR DES CONTINUITES ECOLOGIQUES, DES MILIEUX HUMIDES ET DE LA BIODIVERSITE

2 - GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

3 - SENSIBILISATION, ANIMATION, COMMUNICATION

TEN : BILAN 2021-2023

1 - ACTIONS EN FAVEUR DES CONTINUITES ECOLOGIQUES, DES MILIEUX HUMIDES ET DE LA BIODIVERSITE

- FICHE ACTION 1 « ETAT DES LIEUX DE LA BIODIVERSITE DU TERRITOIRE COMMUNAL »
- FICHE ACTION 4 « PRESERVATION ET GESTION DE LA FORET COMMUNALE »
- FICHE ACTION 6 « RESTAURATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES »
- FICHE ACTION 8 « SIBCCA : CONTRAT EN COURS (CTMA), ACTIONS SUR L'ESSE »
- FICHE ACTION 9 « RECHERCHE DE LABELS A OBTENIR »
- FICHE ACTION 10 « INTEGRATION DES ENJEUX DE BIODIVERSITE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET MAITRISE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS »



Cf. SIBCCA



2 - GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

- FICHE ACTION 2 « AMENAGEMENTS PAYSAGERS DU CENTRE BOURG »
- FICHE ACTION 2A « REAMENAGEMENT PAYSAGER DU CIMETIERE »
- FICHE ACTION 3 « GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS ET DE NATURE »
- FICHE ACTION 13 « VALORISATION PAYSAGERE DES ENTREES DE BOURG »



3 - SENSIBILISATION, ANIMATION, COMMUNICATION

- FICHE ACTION 11 « ACCOMPAGNEMENT DE L'ECOLE POUR L'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT ET LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE »
- FICHE ACTION 12 « CELLULE DE VEILLE A RENFORCER POUR LES AMENAGEMENTS IMPACTANT LA COMMUNE »



TEN : BILAN 2021-2023



Merci de votre attention

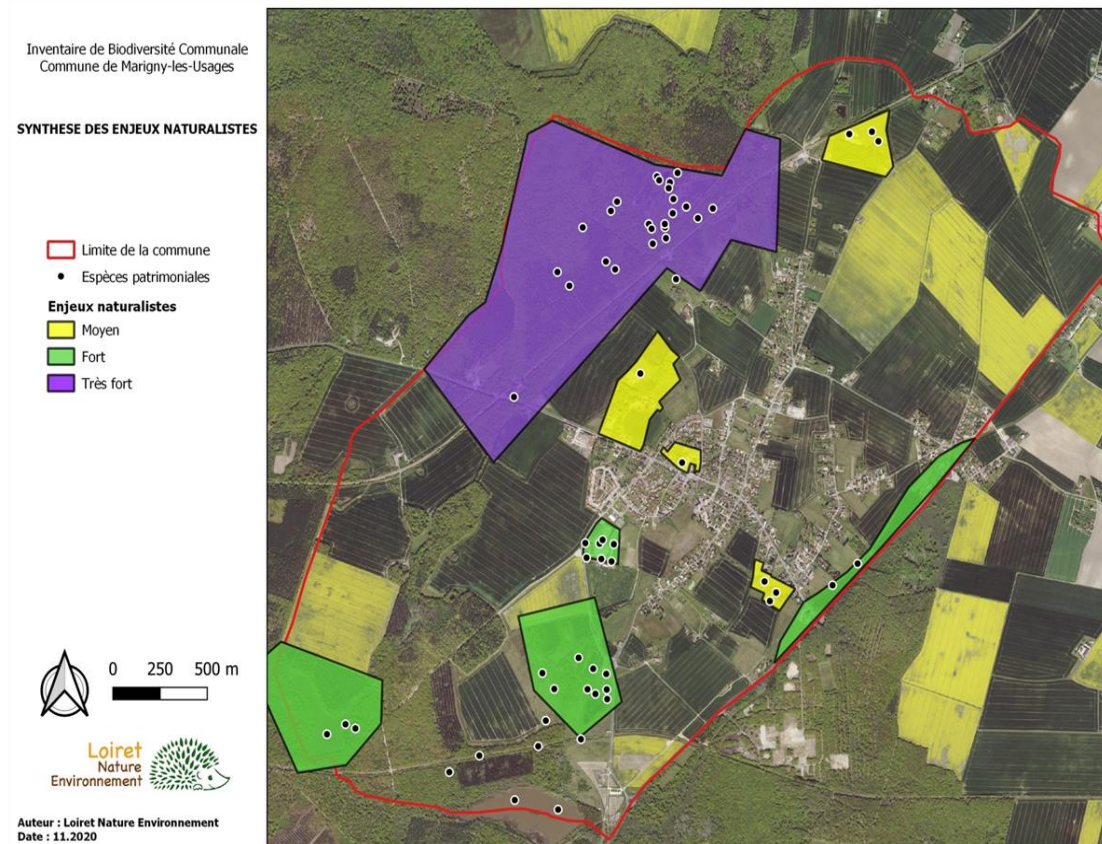
FICHE ACTION 1 « ETAT DES LIEUX DE LA BIODIVERSITE DU TERRITOIRE COMMUNAL »

Titre de l'action	«Etat des lieux de la biodiversité du territoire communal»
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir l'état des lieux de la biodiversité du territoire communal, en vue de sa préservation
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - L'inventaire de biodiversité communale (IBC) a été réalisé à partir des études antérieures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> o « Dossier d'Etude d'impact – Parc Technologique Orléans Charbonnière – ZAC 3 » (2015) o « Définition d'une stratégie d'inventaires de la biodiversité et réalisation d'inventaires sur le territoire d'Orléans Métropole », concernant le site de Champillou (2019) o « Etude environnementale complémentaire des zones humides - suivi de chantier et recommandation Parc Technologique Orléans Charbonnière, Zac N°3 - à Marigny-Les-Usages (45) » (2021) - Puis l'IBC, commandé par Orléans métropole à Loiret Nature Environnement, a été réalisé pour les 3 communes Boigny/Bionne, Marigny Les Usages et Mardié - D'autres actions de la commune ont aussi contribué à cet état des lieux de la biodiversité : <ul style="list-style-type: none"> o Participation aux rencontres biodiversité de Orléans métropole et du réseau TEN : visites, séminaires, rencontres o Inventaire des mares communales (novembre 2021) complétée par la visite du réseau MARES de FNE sur la mare du Grand Moulin, gérée par Orléans métropole (juin 2022) - Puis les résultats de l'IBC (2021) ont été exposés : <ul style="list-style-type: none"> o en réunions publiques, lors des 24H de la biodiversité 2021 et 2023 o par de la communication réalisée sur de grands panneaux illustrés de cartes et photos de sites, de flore et faune o en Conseil Municipal et en commission environnement élargie. - En 2023, Orléans métropole a mis en place un suivi de la mise en oeuvre des recommandations de l'IBC avec chaque commune concernée « Comment passer de l'intention à l'action ? », accompagné par un bureau d'étude, AUXILIA, pour Marigny.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - 2019 - 2021
Budget, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - montants ... - 60% Orléans métropole, 40% OFB

Résultats d'inventaires

Synthèse de l'inventaire

835 espèces recensées dont 93 patrimoniales



TEN - BILAN 2021-2023 : EXTRAITS DES FICHES ACTIONS



FICHE ACTION 4 « PRESERVATION ET GESTION DE LA FORET COMMUNALE »

Titre de l'action	« Préservation et gestion de la forêt communale »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver la forêt communale de Marigny Les Usages de 87 ha - Concilier la gestion par l'ONF avec la préservation de la biodiversité et les activités de loisirs dans la forêt - Sensibiliser les martarais à la préservation de la forêt communale, à sa gestion et aux risques d'incendie
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération avec l'ONF, dans le cadre du document « aménagement de la forêt communale de Marigny-les-usages 2017 – 2036 » - Réunions, visites de terrain, balisage des itinéraires avec le « GT aménagements équipements de loisirs » et les élus concernés <ul style="list-style-type: none"> o compte-rendu partagé pour sceller ces accords o pour la compatibilité entre les activités de loisirs organisées – randonnées, marche et VTT – et la préservation de la forêt communale o prise en compte de la biodiversité et de la gestion forestière par l'ONF et pour les coupes d'affouage, jusqu'en 2023 o Arrêt des coupes d'affouage au moins pour l'hiver 2023-2024 - Inventaire des mares communales de la forêt (Cf. Objectif MARES de FNE avec LNE, automne 2021) - 24h de la biodiversité 2023, animations avec les martarais et l'école (cf. fiche action 11 école)
Calendrier	- Années 2021, 2022 et 2023
Budget, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Balisage par la commune : en régie, nombre d'heures du service technique - Informations et documents par l'ONF - Prestations : <i>si oui à chiffrer</i>
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Elus concernés, 2 adjoints (Philippe COCHARD et Gilles LENDOM) et un conseiller municipal (Manuel RUSSO) : co-pilotage - Service technique : balisage, entretien des chemins forestiers - ONF : conseils et prise en compte des actions pour concilier leur gestion - Associations martaraises : sensibilisation et mobilisation des habitants - Lucien MAMAN, Expert écologue: appui de la commune

FICHE ACTION 6 « RESTAURATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES »

Titre de l'action	«Restauration des continuités écologiques »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la restauration des continuités écologiques avec les milieux humides dans la commune, engagée depuis plusieurs années - Pérenniser, aménager et développer les voies douces - Consolider la trame verte et bleue
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination avec Orléans métropole pour intégrer ces objectifs dans la ZAC 3, notamment les bassins d'orage, crapauducs, voies douces ... - Relier par des voies douces les milieux humides, la forêt communale avec la ZAC 3 et le centre bourg pour favoriser ces continuités - Etude SAFER sur l'état des lieux des chemins ruraux, en cours fin 2023 - Coordination avec la fédération française de randonnée pédestre du Loiret pour valoriser ces chemins ruraux pour les usagers - Améliorer les plantations dans cet esprit
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Permanent depuis les aménagements de la ZAC 3 - Amélioration des voies douces en continu par la commune
Budget, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Dans la ZAC 3 avec Orléans métropole : <i>à chiffrer</i> - Actions de la commune : <i>à chiffrer</i>
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Commune : Gilles LENDOM, co-pilote, associant les autres élus concernés (Maire, Hervé MARGOT, Philippe COCHARD) et le GT TEN - Orléans métropole, Christophe PICARD et les services en charge de la ZAC 3 : pilotage et accompagnement - Service technique municipal : accompagnement et mise en oeuvre - Entreprises de la ZAC 3 : contribution pour leurs emprises - Lucien MAMAN, Expert écologue: appui de la commune
Indicateurs de suivi et avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements paysagers : <ul style="list-style-type: none"> o lieux et surfaces dans la ZAC 3 en lien avec ceux de la commune o Nombre d'arbres, d'arbustes et autres végétaux plantés - Résultats de l'étude SAFER pour matérialiser les chemins ruraux - Linéaires de voies modifiées et aménagées (travaux, balisage ...)





TEN - BILAN 2021-2023 : EXTRAITS DES FICHES ACTIONS



FICHE ACTION 8 « AVEC LE SIBCCA, ACTIONS SUR L'ESSE: CONTRAT EN COURS (CTMA)¹»

Titre de l'action	« Avec le SIBCCA, actions sur l'Esse: contrat en cours (CTMA)»
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Préserver et restaurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques, constitués du lit des cours d'eau, des berges, des annexes fluviales, des zones humides, des plaines d'inondation, afin de contribuer à l'objectif d'atteinte du bon état des eaux de la directive européenne cadre sur l'eau (DCE) par le SIBCCA (Syndicat Intercommunal Bionne Cens Crenolle et affluents, CTMA en cours d'évaluation)- Sur Marigny Les Usages, restaurer et entretenir la Grande Esse
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'écoulement et améliorer le fonctionnement hydrologique de la Grande Esse- Participation à l'étude de continuité écologique du Ruet, pilotée par Orléans métropole, en cours- Permettre l'expansion des crues avec les zones humides riveraines- Initialisation de l'étude sur le foncier pour favoriser la maîtrise foncière des berges, avec l'approche de la SAFER sur la Grande Esse et l'étang de Bucy- Restaurer la végétation et la biodiversité des berges
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">- CTMA en cours de bilan et réflexion pour le prochain 2024-2029
Budget prévisionnel, plan de financement	<ul style="list-style-type: none">- Contribution de Marigny Les Usages au SIBCCA par l'EPCI Orléans métropole- Actions spécifiques de la commune- Co-financement commune, agence de l'eau Loire-Bretagne, Région Centre Val de Loire, département du Loiret, Orléans métropole
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none">- Communes adhérentes au SIBCCA, maîtres d'ouvrages- Agence de l'eau Loire-Bretagne- Région Centre Val de Loire- Département du Loiret- Orléans métropole
Indicateurs de suivi et avancement	<ul style="list-style-type: none">- Cf. CTMA du SIBCCA





FICHE ACTION 9 « RECHERCHE DE LABELS A OBTENIR »

Titre de l'action	« Recherche de labels à obtenir »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher l'obtention de labels en cohérence avec la reconnaissance TEN : Village fleuri, refuge LPO², autres ?
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur le renouvellement du label « Villes et Villages Fleuris » obtenu précédemment par Marigny Les Usages : non renouvelé car trop complexe pour la commune, la plupart des critères de ce label étant mis en oeuvre dans le cadre de la démarche TEN en cours : <ul style="list-style-type: none"> o notamment la gestion différenciée des espaces verts et de nature o donc faible plus value de ce label par rapport à son image datée « les fleurs dans le village » ! - En revanche oui au label « refuge LPO », à prévoir dans le projet de renouvellement 2024-2026 (fiche 9-1) - Pas d'autre label recherché en raison du rapport défavorable coût/efficacité d'autres labels³ eu égard aux moyens limités de la commune et aux acquis de la reconnaissance TEN
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Années 2022 et 2023
Budget prévisionnel, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Travail du GT TEN : 2 réunions - 1 réunion avec le service technique sur ce sujet
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Gilles LENDOM, adjoint à l'environnement - Autres élus et agents impliqués, en charge de la communication - GT TEN - Service technique - Lucien MAMAN, Expert écologue: appui de la commune
Indicateurs de suivi et avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'obtention du label « refuge LPO » par la commune et les habitants : 1 réunion spécifique



Refuge LPO

QU'EST-CE QU'UN REFUGE LPO ?

La LPO offre l'opportunité aux particuliers, aux associations, aux entreprises, aux établissements et aux collectivités de contribuer à la protection de la nature de proximité en inscrivant leurs terrains dans son programme Refuges LPO, premier réseau de jardins écologiques en France. Depuis sa création en 1921, plus de 40000 Refuges ont vu le jour sur plus de 50000 hectares de nature préservée grâce à des aménagements en faveur de la biodiversité.

C'est un terrain où la faune et la flore sauvages sont protégées selon les principes de la Charte des Refuges et des **15 gestes favorables à la biodiversité*** qui découlent de cette Charte.
**déjà pris en compte pour partie dans le programme TEN*

TEN - BILAN 2021-2023 : EXTRAITS DES FICHES ACTIONS



FICHE ACTION 10 « INTEGRATION DES ENJEUX DE BIODIVERSITE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET MAITRISE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS »

Exemple de La Sablonnière

Titre de l'action	« Intégration des enjeux de biodiversité dans les documents d'urbanisme et maîtrise de l'artificialisation des sols »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler des enjeux de biodiversité spécifiques à Marigny Les Usages à intégrer dans les documents d'urbanisme et la maîtrise de l'artificialisation des sols <ul style="list-style-type: none"> o en complément du PLUM de Orléans métropole adopté en 2022 o compte tenu du développement des nouvelles constructions, dans la ville et la ZAC 3 o en fonction des résultats de l'IBC (fiche 1) - Intégrer les réservoirs de biodiversité, forêts et milieux humides ciblés dans le PLUM et les outils de la commune
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - En plus du PLUM de Orléans métropole adopté en 2022, intégrant les zonages appropriés, il s'est agi <ul style="list-style-type: none"> o des propositions pour les aménagements paysagers sur la commune, en cohérence avec le programme TEN et la gestion différenciée des espaces verts (fiche 3) o de la préservation et la restauration spécifiquement des continuités écologiques, des milieux humides et voies douces (fiche 6) o de préserver les réservoirs de biodiversité/forêts et milieux humides ciblés dans le PLUM : DPU, franges agricoles, cœurs d'îlots... o de la maîtrise foncière réalisée par la commune : acquisition de plusieurs propriétés : la Sablonnière, terrains près de l'école, face à la salle des étangs, City Park o de l'élaboration commune d'une ZAP sur Boigny-sur-Bionne et Marigny Les Usages, pour la maîtrise du foncier agricole (étude en cours de la chambre d'agriculture)
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - en continu, action sur la durée du PLUM
Budget, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - formation et sensibilisation - prestations spécifiques selon les besoins, communication
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Gilles LENDOM et élus concernés (Maire, Hervé MARGOT, Philippe COCHARD) : pilotage associant le GT TEN - Orléans métropole, Christophe PICARD : accompagnement et conseils - Service technique municipal : prise en compte dans la gestion - Entreprises de la ZAC 3 : prise en compte dans leurs emprises - Commission environnement : mobilisation des martarais - Lucien MAMAN, Expert écologue: appui de la commune



TEN - BILAN 2021-2023 : EXTRAITS DES FICHES ACTIONS

FICHE ACTION 2 « AMENAGEMENTS PAYSAGERS DU CENTRE BOURG »

Titre de l'action	« Aménagements paysagers du centre bourg »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Faire évoluer les espaces verts du centre bourg entretenus de manière intensive <ul style="list-style-type: none"> o en cohérence avec la reconnaissance TEN et la gestion différenciée des espaces verts et de nature (fiche 3) o en conformité avec les préconisations de l'IBC (fiche 1) o en gestion plus extensive avec arrosage réduit - Renaturer, en favorisant la biodiversité et les espèces locales - Renforcer la trame verte et bleue du territoire
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation GT TEN et service technique municipal - Différentes plantations de fruitiers, d'arbres à coques et de haies principalement en « végétal local », les intégrant dans leur environnement - Remplacement des fleurs annuelles par des vivaces - Plantations d'arbustes et plantes grimpantes en centre bourg et le long des classes de l'école - Réduction accrue de l'arrosage
Calendrier	- Saisons 2022 et 2023
Budget, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Montants fonctionnement et investissements en matériel... - Subventions
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Gilles LENDOM, adjoint à l'environnement : pilote, associant le GT TEN - Service technique municipal : interventions et suivi des aménagements - Partenaires financiers : <ul style="list-style-type: none"> o Conseil départemental du Loiret o Orléans métropole o Fonds pour l'arbre o Fonds vert - Association plantons par nature et Luciole : conseils, aspects pédagogiques et fourniture de plants « végétal local » - Lucien MAMAN, Expert écologue : appui de la commune

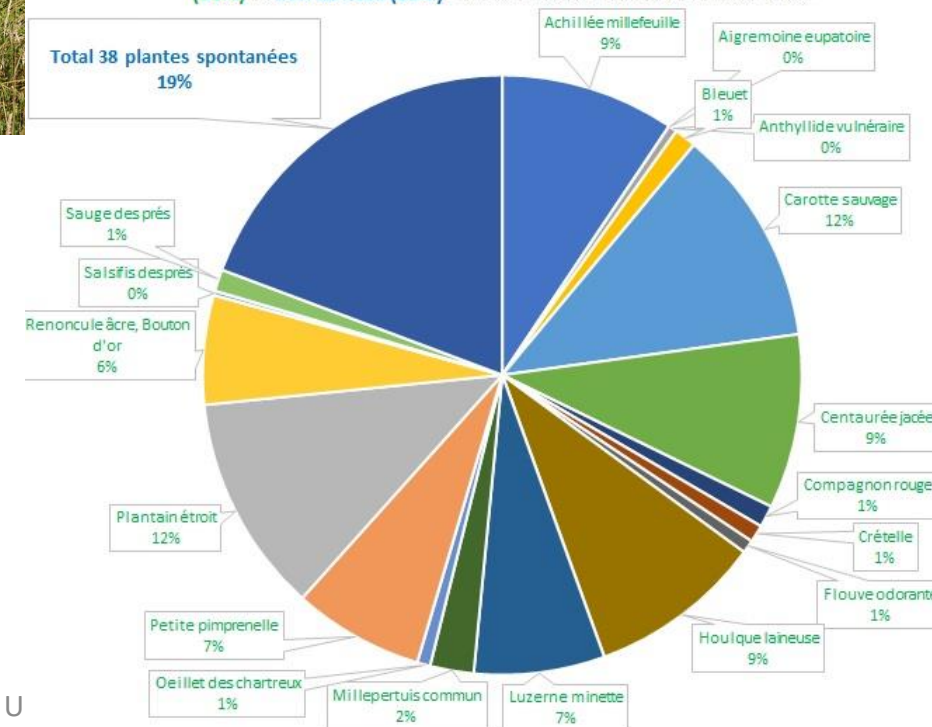


FICHE ACTION 3 « GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS ET DE NATURE »

Titre de l'action	« Gestion différenciée des espaces verts et de nature »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts et de nature sur le territoire communal (méthode « Plante et cité »)⁴ - Pour une gestion plus économique et plus écologique de ces espaces - Pour préserver la biodiversité et renaturer ces espaces
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Formation - sensibilisation du personnel (service technique) et des élus : <ul style="list-style-type: none"> o Apport des connaissances théoriques et pratiques, concernant les aspects métiers de ce type de gestion o Animation des réunions de travail et des ateliers - Mise en place de cette méthode en la faisant partager - Aider l' élu pilote, Gilles LENDOM, adjoint à l'environnement, le groupe de travail TEN et le service technique dans la mise en oeuvre - Expérimenter, par exemple, le semis de prairies sauvages et les plantations « végétal local » - Suivre la végétation, pour évaluer ses qualités écologiques, en réponse aux objectifs affichés - Favoriser la biodiversité et la faune dans les bassins d'orage : semis de prairies fleuries sauvages (Donjon, Mon idée, l'Abbé L'Herminier), adaptation de clôtures (Pistole, Les Arrachis) - Evaluer les résultats de la gestion différenciée des espaces gérés par la commune sur les outils numériques adaptés (exemple SIG MAPO mis à disposition par Orléans métropole) - Partage et réunions d'échanges : contribution à des séminaires et formations (CNFPT ...)
Calendrier	- Automne 2021, puis saisons 2022 et 2023
Budget, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Prestations, fournitures - Fonctionnement - Investissements
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage par les élus : <ul style="list-style-type: none"> o Gilles LENDOM, adjoint à l'environnement : pilote o Autres élus impliqués : Maire, Philippe COCHARD « GT aménagements équipements de loisirs », Josette LAZARENO adjointe aux finances



Essai prairies sauvages "végétal local" : évaluation moyenne des **espèces semées (81%)** et **non semées (19%)** = Résultats des 4 séries de relevés 2023



FICHE ACTION 13 « VALORISATION PAYSAGERE DES ENTREES DE BOURG »

Titre de l'action	« Valorisation paysagère des entrées de bourg »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les 3 entrées principales du bourg de Marigny Les Usages par des aménagements paysagers esthétiques dans l'esprit du TEN
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Actions engagées pour valoriser les 3 entrées principales du bourg de Marigny Les Usages, sur des terrains appartenant à la commune <ul style="list-style-type: none"> o depuis le nord-ouest, par la RD 101 le long de la ferme avicole de Monsieur MALLEIN et sur l'aire de retournement du bus o depuis le sud-ouest et la ZAC 3, via la rue de Lugère avec le Parc paysagé et de nature « City Park » o depuis le sud-est et le rond-point de la RD 2152 « de l'arrosoir », via la RD 101 avec la plateforme du service technique municipal o par des aménagements paysagers esthétiques avec principalement des végétaux locaux
Calendrier	- Aménagements paysagers réalisés ou en cours en 2023
Budget prévisionnel, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Département du Loiret - Orléans métropole - Fonds pour l'arbre et Fonds vert - Commune
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Gilles LENDOM, adjoint à l'environnement : pilote associant le GT TEN - Partenaires financiers : <ul style="list-style-type: none"> o Conseil départemental du Loiret/ équipements sports et loisirs o Orléans métropole/ haies en « végétal local » o Fonds pour l'arbre et Fonds vert/ études et plantations en « végétal local » - Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> o Service technique municipal : conseils et mise en oeuvre o Association plantons par nature et Luciole : conseils et fourniture de plants « végétal local » o Lucien MAMAN, Expert écologue : appui de la commune



FICHE ACTION 11 « ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉCOLE POUR L'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ »

Titre de l'action	« Accompagnement de l'école pour l'initiation à l'environnement et la préservation de la biodiversité »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Animer des activités pédagogiques avec l'école pour sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement et de la biodiversité de la commune
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du travail avec l'école de Marigny Les Usages, engagé par la Municipalité depuis plusieurs années, pour sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement et de la biodiversité. - Depuis 2021 et 2022, thème de travail de l'équipe enseignante sur l'eau et les milieux aquatiques, dont une focale centrée sur les étangs, leur flore et leur faune, avec : <ul style="list-style-type: none"> o réunions avec l'équipe enseignante pour définir les animations réalisées en 2021 et 2022 ; o 1^{re} animation sur la mare de La Sablonnière avec les classes maternelles et l'appui du SIBCCA sur la faune de la mare ; o 2^{de} animation avec le SIBCCA réalisée avec la plupart des élèves des classes primaires, sur l'étang de Blimer dans la forêt communale - En 2023, thème des arbres de la forêt communale avec les animations au départ de La Sablonnière, propriété acquise en 2023 : <ul style="list-style-type: none"> o en lien avec les 24h de la biodiversité organisés avec Orléans métropole en juin 2023 o avec la participation active de l'ONF qui a fourni des supports pédagogiques (affiches, dépliants, jeux ...)
Calendrier	- Depuis 2021, puis en 2022 et 2023
Budget, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Documents produits : plaquettes, flyers, site internet - Mise à disposition de La Sablonnière - Travail du service technique - Contribution active de l'ONF en matériel et 2 réunions
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Gilles LENDOM, adjoint à l'environnement : pilote associant le GT TEN - Service technique municipal : accompagnement technique sur les sites - Ecole de Marigny Les Usages : co-pilotage et organisation avec les enseignants - ONF, SIBCCA, Plantons par Nature : accompagnement et co-animation - Lucien MAMAN, Expert écologue : en appui et animation



JE SUIS DEVANT UN FEUILLE

J'observe ses feuilles et découvre de quel arbre il s'agit...

